

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 novembre 2015

---

**RÉPRESSION NÉGATION GÉNOCIDES ET CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ - (N° 2276)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 6

présenté par  
Mme Boyer

-----

**TITRE**

Au titre, substituer aux mots :

« génocides et des crimes contre l'humanité du XX<sup>e</sup> siècle »

les mots :

« crimes de génocide et des crimes contre l'humanité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement modifie le titre de la proposition de loi, afin de ne pas viser, dans un souci d'égalité, les seuls crimes de génocide ou crimes contre l'humanité commis au XX<sup>e</sup> siècle.